

CARTE SCOLAIRE 2023

FICHE DESCRIPTIVE DE SITUATION

Etude d'une proposition de fermeture de classe

Ecole : Michel CLAVIER

Commune : MONTHOU-SUR-BIEVRE

Je vous invite à me communiquer dans le cadre ci-dessous les informations que vous jugeriez utiles, afin d'éclairer ma décision :

Madame l'inspectrice d'Académie,

Les élus du conseil municipal, et moi-même maire de Monthou-sur-Bièvre, avons pris note de votre courrier reçu le 23 janvier. Cette annonce d'une éventuelle fermeture de classe est déplaisante à plus d'un titre.

Pour commencer, il est assez surprenant que l'information me soit parvenue, le 19 janvier, par le biais des élus du conseil d'école, qui me conviaient à une réunion le mercredi 25 janvier à 20h00. L'objet de la réunion est de discuter, d'échanger sur la conduite à tenir, les actions à mener. Il arrive que, dans des situations du quotidien, les premiers concernés soient les derniers informés. Ici, il semble que la chaîne hiérarchique n'ait pas été respectée et je le déplore.

La commune de Monthou-sur-Bièvre a investi massivement dans l'école depuis 2015. A cette date, notre commune faisait partie d'un RPI/SIVOS qui a été dissous à la demande des autres communes au sein de ce regroupement. Mon prédécesseur, Michel DARNIS, a donc dû relever quelques défis : construire une école maternelle (structure d'accueil qui n'existait pas) afin d'assurer la rentrée scolaire 2016. Il s'agit d'un investissement lourd de plusieurs centaines de milliers d'euros. Le budget d'une petite commune comme la nôtre n'est pas illimité et cet investissement va peser encore longtemps. Avoir une fermeture de classe ferait plus que nous interroger sur la pertinence des choix, des décisions prises il y a huit ans.

Nos effectifs sont en baisse et nous le constatons depuis plusieurs années. Les parents, libres dans leur choix d'éducation, ont pu, par le passé, se tourner vers des structures éducatives privées. Toutefois, certaines familles « reviennent » dans le secteur public. Par ailleurs, les prévisions pour les rentrées 2024 et 2025 sont à la hausse (2 enfants en plus pour chaque année) en prenant en compte que les naissances. A cela, doivent être prises en compte les mobilités des familles qui peuvent s'installer sur notre commune avec de jeunes enfants. Ainsi, cette fermeture de classe obérerait notre capacité d'accueil. Enfin, si la fermeture peut s'opérer rapidement, la réouverture d'une classe au regard de la démographie risque d'être plus longue.



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Loir-et-Cher

**DIVISION DES MOYENS
ET DES AFFAIRES FINANCIERES**

Ensuite, cette fermeture prévue d'une classe suscite l'inquiétude des parents quant aux conditions d'enseignement. Deux classes restantes impliquent que 4 voire 5 niveaux seront regroupés par classe. Comment des enfants, qui rencontrent des difficultés (au regard des indicateurs d'évaluation du primaire), parviendront-ils à les surmonter alors que les conditions de réussite ne sont pas réunies ? Comment garantir une égalité des chances, l'école pour tous alors que les structures et les conditions d'accueil sont inégalitaires ?

De tels écarts n'échappent pas à l'analyse critique des parents qui ne manqueront pas, tôt ou tard, à quitter l'école laïque, publique pour se tourner vers des écoles privées. Cette tentation ne fera qu'accroître nos difficultés et nous entrerons ainsi dans un cercle vicieux. Ces conditions d'enseignement, difficiles pour les enfants, le seront également pour les enseignants qui devront préparer plusieurs programmes, les mettre en œuvre dans une même salle tout en gérant la diversité des publics scolaires. Recruter des enseignants n'est pas chose facile comme l'a démontré la dernière rentrée scolaire : de telles conditions de travail ne rendront pas cette profession très attractive auprès de nos jeunes diplômés.

Enfin, une fermeture de classe ne fera qu'accélérer la désertification rurale et les inégalités socio-spatiales. Le sentiment de déclassement, d'isolement sera ressenti avec davantage d'acuité par nos administrés.

Pour toutes ces raisons, Madame l'Inspectrice, les élus, le maire, souhaitent que la classe soit maintenue à Monthou-sur-Bièvre.